

Sarcelles le 5<sup>juin</sup> 1884

Monsieur le maire de  
la commune de Burgz,

Il ne faut pas augmenter la hauteur  
des planches qui sont suffisamment  
hautes. Cette augmentation nous  
donnerait, du reste, une assez forte  
dépense supplémentaire que nous  
ne pouvons pas faire.

L'inscription de la main peut  
parfaitement se placer au dessus du  
glacis dans l'appui de la fenêtre du  
1<sup>er</sup> étage comme sur les  
chaises

